Après quelques années d'enseignement de la philosophie au lycée privé Saint-Exupéry à Versailles, Jean-Etienne LONG est entré chez les dominicains en 1994. Il est rédacteur de Lumière & Vie depuis 2006.

Jean-Etienne LONG

A quoi bon se rallier à Vatican II ?

La raison pour laquelle je me suis invité à cette table ronde sur la réception actuelle de Vatican II n'est pas mon âge : né fin 1965, je ne suis pas de la génération qui a fait le Concile. Pour autant je n'ai pas du tout la même expérience de réception du concile que mes congénères. Je suis en effet issu d'une famille traditionaliste, et je n'ai quitté la mouvance lefebvriste que dans les années 1990, après avoir été moi-même partisan convaincu de son combat pour la tradition, y compris une période de quelques mois après les sacres épiscopaux de juin 1988. Du coup, il me semble intéressant de communiquer quelle fut la réception du Concile dans ce milieu, d'indiquer comment j'en suis sorti, et l'interrogation qui m'habite devant l'ouverture des autorités romaines aux traditionalistes.

Une réception tout sauf enthousiaste

Dans le milieu intégriste, la réception de Vatican II fut tout le contraire d'enthousiaste ; il faut plutôt parler de l'impression d'un piège, d'une consternation, d'une épreuve catastrophique, de « fumées de Satan dans l'Église ». A la limite, le concile est vu comme la cause de tous les maux et de « la crise de l'Église ».

La lecture que l'on y fait est très critique, polémique, et réactionnaire. Mgr Lefebvre résume s'il ne formule lui-même l'impression d'un complot révolutionnaire qui a réussi : « Les principes maçonniques et anti-catholiques de la Révolution française ont mis deux siècles à pénétrer dans les têtes cléricales et

les têtes mitrées. C'est maintenant chose faite, telle est la réalité, et la cause […] » de la perplexité des catholiques. L'ensemble des points forts du concile sont interprétés comme le triomphe au sein de l'Église des principes révolutionnaires condamnés par les papes du siècle précédent : « La liberté, c'est la liberté religieuse… qui donne un droit à l'erreur. L'égalité, c'est la collégialité, avec la destruction de l'autorité personnelle, de l'autorité de Dieu, du pape, des évêques, la loi du nombre. La fraternité enfin est représentée par l'œcuménisme. Par ces trois mots, l'idéologie révolutionnaire de 1789 est devenue la Loi et les Prophètes. Les modernistes sont arrivés à ce qu'ils voulaient »[1].

1. *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, p. 124 et 132.

De ce fait, beaucoup d'adversaires de Mgr Lefebvre se sont focalisés sur ses accointances politiques avec Maurras ou l'Action Française. Il me semble que c'est une erreur de perspective[2]. Mgr Lefebvre avait certes de la sympathie pour la pensée maurassienne et les courants d'extrême droite, mais sa réaction au concile ne procédait pas d'une pensée politique, elle procédait d'une réception étroite du magistère antérieur, et d'une analyse, sans doute trop sommaire, mais linéaire, des contradictions formelles entre ce magistère des papes anti-révolutionnaires et les nouveautés théologiques de Vatican II.

2. Encouragée par quelques chapitres de son livre *Ils l'ont découronné*, largement écrit par l'abbé TISSIER de MALLERAIS, lui-même plus nettement maurrassien.

En ce sens, l'intégrisme dont j'ai fait l'expérience n'était pas sectaire au sens où un groupe aurait été manipulé par un gourou : quelques auteurs indépendants[3] pouvaient consonner avec ces analyses et les étayer. Au demeurant, elles ne faisaient souvent que rejoindre le constat des changements notables que les « progressistes » présentaient pour s'en réjouir, quand les traditionalistes les déploraient comme des trahisons de la vérité catholique.

3. Par exemple dans la revue *Itinéraires*, dirigée par Jean MADIRAN.

Il faut comprendre qu'il y avait là une conviction intime et sincère que l'on avait tout simplement réussi à faire dévier la doctrine catholique et le magistère. D'une manière bien naïve et typique de cette conviction, et avec l'excuse de mes vingt-deux ans, j'ai entrepris dans le cadre d'un DEA de philosophie d'établir qu'il y avait bien un « devoir politique de reconnaissance du vrai culte dans la pensée traditionnelle », et qu'ainsi, la doctrine de la liberté religieuse s'avérait contraire à la tradition. Je suis parvenu à collationner en ce sens un corpus massif de la tradition (pères, docteurs, saints, et papes jusqu'à Pie IX, sinon Léon XIII), mais je me suis heurté à quelques difficultés : il est

évidemment impossible de faire de toute la tradition – surtout en partant du Nouveau Testament – un corpus simple et unanime sur un tel sujet. Le poids des circonstances historiques apparaît, et en particulier le passage de l'empire romain de la religion païenne au christianisme. D'où une conclusion mi-figue, mi-raisin, dont les derniers mots renvoyaient à l'ouvrage pas vraiment traditionaliste de Ratzinger, *Église, œcuménisme et politique* (chez Fayard).

Sortir du fondamentalisme traditionaliste

Je ne parvenais donc pas à établir ma thèse initiale, et je venais, sans le savoir, de mettre en application le principe de falsifiabilité de Popper. Heureux échec sur le plan épistémologique, quoique vraiment douloureux sur le plan existentiel !

La leçon épistémologique, c'était de découvrir la complexité et l'importance de l'histoire, de devoir admettre la réalité de l'évolution des doctrines au sein de la tradition, de mesurer le rapport idéologique que le traditionalisme entretenait avec l'histoire, au point de considérer comme partiales et perverses les études historico-critiques qui « salissaient » l'image de l'Eglise, Eglise dont l'histoire ne pouvait être que sainte, dont la doctrine ne pouvait être qu'homogène, et harmonieusement évolutive. Il s'agissait au fond de recommander une histoire arrangée, apologétique et ecclésiastique. Je découvrais la relativité de certaines doctrines, la nécessité de les interpréter dans leur contexte, et devenais capable de comprendre qu'il y avait une « hiérarchie des vérités de la doctrine selon leur rapport avec les fondements de la foi »[4].

4. Concile Vatican II, *Unitatis redintegratio*, 11.

Quant à mon sujet et sur un plan théologique, je comprenais que le point de vue du corpus de la tradition repose sur un examen de la vertu de religion, comme partie intrinsèque de la justice, et suppose le régime de la chrétienté : quand la cité est devenue chrétienne, elle ne pouvait être juste qu'en pratiquant la seule religion vraie. Le point de vue du concile Vatican II repose sur un examen de la vertu théologale de la foi, et de ses conditions de possibilité : une liberté complète, une absence complète de contraintes, physiques **et** morales, est constitutive de sa validité.

Si Vatican II exprimait vraiment un possible de la Tradition, de la vérité chrétienne, il fallait tout relire à frais nouveaux. Il ne s'agissait pas seulement de quitter quelques préjugés, mais de changer de *Weltanschauung,* et la question de la réception de Vatican II devenait une question concrète d'appartenance. Comme beaucoup de communautés minoritaires, la communauté traditionaliste ne supporte guère ce qui la menace de l'intérieur, et il faut vite choisir son camp. Mettre en question les positions de Mgr, c'est trahir son camp. Devenu traître à la cause, j'ai perdu très vite mes amis de jeunesse, sans en trouver d'autres tout de suite : c'est qu'on n'est guère fréquentable quand on vient de ce monde-là, et dans une communauté qui ne vous a pas attendu pour changer, il faut du temps pour s'y retrouver.

Que faire une fois cette conversion opérée ? Certainement pas polémiquer sans cesse contre ses errements de jeunesse. Le concile et sa réception n'est pas ma préoccupation permanente. Le concile est comme un cadre global d'où l'on peut prêcher l'évangile, et peu importe à la fin que certains ne veuillent ou ne puissent vraiment pas s'ouvrir aux signes des temps, et s'enferment dans une sédimentation de la foi, au risque de ne plus pouvoir transmettre la tradition au monde pour ce qu'elle est vraiment : une parole vivante qui est reçue et que l'on peut transmettre à son tour.

Régressions romaines ?

Peu importe donc, jusqu'au jour où l'on voit réapparaître cette posture traditionaliste au plus haut niveau de l'autorité ecclésiale. On voudrait bien s'occuper d'autre chose, de l'essentiel de la foi à transmettre dans un monde étranger à ces querelles ecclésiastiques, mais c'est Rome qui décide de ramener le traditionalisme sur le devant de la scène, qu'il s'agisse de liturgie ou de doctrine.

- Du côté de la liturgie, c'est le Motu proprio *Summorum pontificum* de 2007 qui me paraît le plus symptomatique. On ne parlera plus de nouvel ordo, mais de rite ordinaire. On ne parlera plus de deux rites, mais d'un seul rite, et de deux formes, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire. Au nom du principe de continuité de la tradition, on décrète qu'il n'y a pas rupture parce qu'il ne doit pas y avoir rupture. La réforme se trouve indirectement

disqualifiée et l'on ne veut pas reconnaître ce qui oppose, d'une manière très profonde et qui engage la foi chrétienne, les tenants de la messe de Saint Pie V aux tenants de la messe de Paul VI.

Un simple sondage permettrait de voir que selon la forme du rite romain, les communautés catholiques n'ont pas tout à fait la même foi eucharistique ! Du côté de la forme extraordinaire, on a une conception hyper-sacralisante du sacerdoce, une conception élitiste et secrète du sacré, une conception expiatoire de la messe. Du côté de la forme ordinaire, on a une conception du sacerdoce ministérielle, une conception de la liturgie accessible et participative, une conception latreutique (sacrifice de louange et d'offrande intérieure de soi), commensale (repas) et communionelle de la messe[5].

5. J'ai développé cette opposition et mon sentiment qu'on ne peut la résoudre par simple décret, fût-il pontifical, dans le n° 279 de *Lumière & Vie* consacré à la liturgie, p. 80 à 83 sous le titre : « De Saint Pie V à Paul VI : continuité ou rupture ? ». Joseph Ratzinger a pour sa part fortement critiqué la conception expiatoire du sacrifice du Christ dans son magistral ouvrage sur la *Foi chrétienne hier et aujourd'hui*. Pour le reste, il ne semble pas approuver la réforme liturgique (cf. son livre sur *L'esprit de la liturgie*).

- Du côté de la doctrine, c'est le texte de la profession de foi et le serment de fidélité imposés à ceux qui prennent une fonction d'enseignement ou de gouvernement dans l'Eglise qui me semble flagrant. Elaboré par le Cardinal Ratzinger en 1989, confirmé par le Motu proprio *Ad tuandam fidem* en 1998, ce texte n'a rien à envier au serment anti-moderniste du côté de la « police de la pensée ».

Il est difficile à concilier tant avec la doctrine de la liberté religieuse qu'avec le principe d'une hiérarchie des vérités. Il semble identifier purement et simplement le magistère ordinaire à l'inspiration divine, quand il exige d'adhérer « avec une soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence » aux doctrines énoncées par le Pontife romain ou le collège des évêques exerçant leur magistère authentique même s'ils n'ont pas l'intention de les proclamer par un acte définitif.

Tout cela peut sembler hyper-technique, et c'est heureusement le cas : cela a peu de chance de traverser les siècles ! Mais pour comprendre l'herméneutique du texte, il suffit de se rapporter à la règle de lecture donnée par Ratzinger au motu proprio.

Les exemples choisis sont révélateurs et l'on voit que les doctrines du péché originel, de l'immortalité de l'âme et de la transsubstantiation sont placées au même niveau d'adhésion que les articles du Credo, ou encore que la nécessité d'être de sexe masculin pour être validement ordonné relève du magistère défi-

nitif et pourra changer de statut, mais dans un seul sens, à savoir être déclaré divinement révélé au même titre que l'infaillibilité pontificale[6].

6. Cf. *Documentation catholique*, 19 juillet 1998, N° 2186, p. 655-656.

On est certes très loin de la transmission du Credo ! Mais c'est ennuyeux de se retrouver là avec cette logique intégriste d'une sédimentation du magistère et de la tradition, cette même étroitesse idéologique, ce vieux fonds de fondamentalisme catholique. Et donc la question se pose réellement au plus haut niveau et sur le plan théologique de l'avenir de Vatican II, qui a intégré en le disant une herméneutique de l'Ecriture, qui a intégré aussi, mais en veillant à le taire, une herméneutique de la tradition et du magistère.

Je vois mes anciens amis restés traditionalistes se réjouir : le vent tourne, c'en est bientôt fini de la subversion de la Tradition ! Ils auraient donc eu raison de ne pas changer de *Weltanschauung* ? Effectivement le vent tourne, et quand on a beaucoup laissé pour gagner un trésor, on se pose des questions, mais on n'a pas l'impression d'avoir perdu le trésor ! Certes, il faut encore, quoique autrement, souffrir (des autorités) de l'Eglise et porter sa croix ! Certes, ce serait quand même dommage que le vent tourne tellement, à force de raidissements et de retours identitaires et moralistes, que l'Eglise catholique apparaisse bientôt aux yeux du monde aussi exotique que la communauté des Mormons ou je ne sais quelle secte chrétienne ! Ce n'était effectivement pas ce que laissait espérer Vatican II !

Au final, quid de Vatican II ?

Mais en même temps, je n'ai pas de nostalgie de Vatican II. Même s'il n'est pas encore temps – et on voit à quel point ce n'est pas mûr !, le mouvement de sortie du fondamentalisme catholique amorcé à Vatican II appelle logiquement un Vatican III, c'est-à-dire un concile qui affichera clairement l'intégration d'un principe herméneutique de la tradition et qui sera plus pastoral, plus ouvert et ***à l'écoute*** des chrétiens dans leur vie spirituelle concrète, qu'il s'agisse des couples et de la transmission de la vie, ou qu'il s'agisse d'autres personnes marginalisées dans l'Eglise, pour ne pas dire exclues (par exemple en raison de leur homosexualité).

Il n'y a pas de quoi désespérer, en fait, une fois acquise une certaine distance critique : ce n'est pas Vatican II qui sauvera l'Eglise ! C'est le Christ, c'est l'évangile, ce sont les saints qui en vivront ! C'est d'ailleurs ce que disait le pape Paul VI en remettant un Nouveau Testament aux experts : « Nous avons fini le concile et nous pouvons être fiers de tout le travail accompli pour le Concile. Mais n'y attachons pas trop d'importance, de peur de nous enorgueillir. Le cadeau que je voudrais vous faire à vous, c'est celui d'un Évangile. Il vous rappellera que le Concile passera, alors que l'Évangile demeurera jusqu'à la fin des temps »[7].

7. Propos rapporté par le père Cancouët, expert au concile, eudiste, dans « Des images, des témoins. Vatican II, Le cardinal Etchegaray, Mgr Gilson et le Père Cancouët racontent le Concile Vatican II », Voir et Dire, CFRT (DVD).

De sorte qu'à la fin, il y a une joie qu'aucun retour au fondamentalisme ne pourra nous enlever, celle de se trouver avec certains textes de Vatican II devant une intelligence génialement renouvelée de la foi : je pense en particulier aux premiers paragraphes de *Dei Verbum*, à cette explication de la nature de la révélation, de la vérité en christianisme, de l'articulation entre l'Écriture et la Tradition : il y a là de quoi être heureux et prémuni contre le fondamentalisme ! Je pense à *Lumen gentium* et à sa présentation de l'Eglise comme peuple de Dieu : il y a là de quoi concevoir un autre sens de la communion que celui d'un alignement servile des pensées secrètes, il y a là de quoi articuler la liberté de penser la foi dans la grande tradition vivante, et la permanence dans la communion ecclésiale.

Jean-Etienne LONG